

SUBVENTION MUNICIPALE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE DE FONCTIONNEMENT

ASSOCIATIONS DE LOISIRS **2026-2027**

FICHES SIGNALÉTIQUES

Association :

collegien.fr



Ce dossier permet de solliciter officiellement une demande de subvention municipale mais pour des raisons statistiques, nous demandons aux associations de le remplir et de nous le retourner, même si elles ne sollicitent pas de subvention.

Celui-ci devra être retourné complet, accompagné d'un courrier à l'attention de Monsieur le maire, afin d'être étudié par le service Fabrique citoyenne puis soumis au conseil municipal pour un avis définitif dans le cadre du vote du budget 2027.



Mairie de Collégien
service Fabrique citoyenne
8, place Mireille Morvan
77090 Collégien
tél. 01 60 35 14 33
collegien.fr
fabrique.citoyenne@collegien.fr



Demande de subvention municipale

Fiche signalétique

La fiche signalétique permet de mettre à jour les informations dont dispose la municipalité sur votre association afin de garantir la circulation des informations mais aussi d'analyser la vie associative et les pratiques sur la commune. Cette fiche doit être remplie le plus précisément possible.

Présentation du budget

Même si la plupart des associations fonctionnent en saison ou en année scolaire, la subvention municipale est attribuée pour une année civile. Le budget doit donc être présenté de la même manière (de janvier à décembre).

Participation à la vie locale

Afin de maintenir une dynamique d'échange et de solidarité entre les associations et la municipalité, la participation à la vie locale est un critère important dans l'analyse de votre demande. Une attention particulière est donc portée sur la participation des associations aux actions favorisant la vie de la commune : Festi'Rentrée, Lumières solidaires, Marathon de Marne et Gondoire, grands événements de sport ou de vie locale...

Pour signer en version numérique, nous vous demandons d'écrire en toutes lettres dans l'encadré ci-contre, la formule : «J'atteste l'intégralité des informations transmises dans ce dossier» suivi du nom et prénom en toutes lettres. Cette formule équivaut à signature.

Pièces à joindre

Les pièces suivantes sont à joindre à votre dossier de demande de subvention (sauf si vous les avez déjà fourni lors de la restitution de votre dossier « convention d'utilisation des équipements municipaux ») :

- Courrier de demande de subvention signé par le président ou le trésorier de l'association ;
- Statuts de l'association (en cas de changement pendant l'année écoulée ou pour les nouvelles associations uniquement) ;
- Liste des membres du bureau (en cas de changement par rapport à l'année précédente) ;
- Procès verbal de la dernière assemblée générale ;
- Relevé de compte bancaire de décembre 2023 et des livrets d'épargne ;
- Compte-rendu financier de la subvention dont vous demandez le renouvellement (cf. loi n°2000-321 du 12 avril 2000) ;

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Je soussigné(e)

Président(e) de l'association

- Atteste que l'association est en règle au regard de l'ensemble des obligations sociales et fiscales,
- Certifie exacte les informations communiquées dans le présent dossier,
- s'engage à participer à la vie locale de la commune en s'impliquant dans les différentes activités organisées par celle-ci.

Date

Signature du président de l'association :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Fabrique citoyenne - Mairie de Collégien pour la mise à jour de ses informations. Elles sont conservées pendant 1 an puis archivées et sont destinées aux services de la municipalité de Collégien. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : le service Fabrique citoyenne - 2bis allée du Parc 77090 Collégien - 01 60 35 14 33 ou fabrique.citoyenne@collegien.fr

Renseignements administratifs

Nom de l'association

Adresse du siège social

Code postal

Commune

E-mail

Date de déclaration en préfecture

Numéro de SIREN

Numéro RNA de l'association

Fédération à laquelle est affiliée l'association (si c'est le cas)

Date de la dernière assemblée générale

Composition du bureau

Nom	Prénom	Fonction

Les membres du bureau

Homme	Femme	Total

Zones principales d'intervention

Collégien	Marne et Gondoire (ville(s) à préciser)	Département (ville(s) à préciser)	Île-de-France (ville(s) à préciser)

Effectifs de l'association - saison 2026-2027

Merci d'indiquer le nombre d'adhérents pour chacune des catégories mentionnées ci-dessous.

Effectif en fonction de l'origine géographique des adhérents			
Collégien	Marne et Gondoire	Autre	Total

Effectif en fonction de l'âge des adhérents														
Moins de 5 ans			de 6 à 11 ans			de 12 à 17 ans			Adultes (de 18 à 59 ans)			Plus de 60 ans		
Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total

Accueillez-vous des personnes en situation de handicap ?			
Oui ☐	Non ☐	Précisez le nombre :	
Si oui, quel type de handicap ?			
Handicap moteur ☐	Handicap mental ☐	Handicap sensoriel ☐	Polyhandicap ☐

Nombre total de bénévoles	Nombre de femmes	Nombre d'hommes

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Occupation des équipements municipaux			
Maison Communale	Salle	Nombre de jour par semaine	Quantité horaire hebdomadaire
	Salle 1 - Andrès Castillo		
	Salle 2 - Andrès Castillo		
	Salle 3 - Jean-Jacques Charpentier		
	Salle 4 - Germaine Blain		
	Fabrique citoyenne		

Aides de la ville	
Prêt matériel (Précisez la nature : ustensiles, impressions...)	Prêt de salles
Constitue également un avantage en nature, le prêt de matériel communal acheminé par les services de la ville. ZONE RÉSERVÉE AU SERVICE À titre d'information, les charges de fonctionnement s'élèvent à euros HT	En 2027, les réservations de la maison communale Lucien Zmuda les week-ends s'élèvent à 1 122 € pour les 3 salles, 511 € pour la salle 1 et 193 € pour la salle 3. ZONE RÉSERVÉE AU SERVICE À titre d'information, l'avantage en nature alloué représente pour l'année 2026 un montant de euros HT

Subventions publiques directes				
Commune de Collégien	Conseil départemental 77	Conseil régional d'Île-de-France	Autre (précisez) :	
Montant perçu en 2026				

Recettes d'origines privées					
Coût d'une participation aux activités				Cotisation dirigeants	Partenaires privés et sponsors
- 11 ans	Collégieois	Extérieur			
Montant perçu en 2026					

Activités de l'association

ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ASSOCIATION

FINALITÉ PRINCIPALE DES ACTIVITÉS

PUBLIC VISÉ

Tout public	3/5 ans	6/12 ans	12/17 ans	Adultes	Plus de 60 ans

ENCADREMENT

Liste des personnes encadrant les activités

Sexe	Nom	Salarié	Bénévole	Qualification(s)
☐ F ☐ M				
☐ F ☐ M				
☐ F ☐ M				
☐ F ☐ M				
☐ F ☐ M				

FORMATION Avez-vous un programme de formation ? Oui ☐ Non ☐

Formations suivies au cours de l'année écoulée (secourisme, Brevet d'État...)

Nom	Formation

ÉVÉNEMENTIEL

Organisez-vous des événements ? Oui ☐ Non ☐

Typologie des événements organisés par l'association

	Stages	Activités culturelles	Manifestations festives	Autre (précisez) :
nombre sur la saison 25-26				

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS MUNICIPALES

Événements auxquels participe l'association

	Festi'Entrée	Les lumières solidaires	Signaleurs du Marathon de Marne et Gondoire	Autre (précisez) :
Participation en 2026				
Prévision pour 2027				

DÉVELOPPEMENT

Quelles sont les perspectives de développement de l'association ?

Quel(s) projet(s) souhaitez-vous développer avec la subvention municipale ?

Mairie de Collégien
8 place Mireille Morvan
77090 Collégien
collegien.fr
tél. 01 60 35 40 00

Retrouvez l'ensemble des informations et actualités sur :
www.collegien.fr